

Grace-Hollogne/aéroport de Bierset Intervention préventive à hauteur de l'accès 3

Jean-Philippe MARCHAL & Sabine LOICQ

1. Introduction

Dans le but d'optimiser la qualité de ses opérations de sauvetage sans entraver le bon déroulement des travaux de construction, le Service de Liège de la Direction de l'Archéologie a pris pour habitude d'intervenir le plus en amont possible dans le processus de construction, soit dès l'introduction du permis de bâtir. C'est ainsi que les différents projets introduits auprès des services d'urbanisme sont systématiquement examinés et les emprises supérieures à 10 ares comparées avec les cartes et inventaires archéologiques en notre possession.

Cette méthode a ainsi permis d'épingler les travaux projetés par le Ministère wallon de l'Équipe-

ment et des Transports, Direction générale des Autoroutes et des Routes sur le territoire de la commune de Grâce-Hollogne. Ils consistent en une modification de l'accès à l'aérodrome de Bierset sur l'autoroute de Wallonie, et ce, dans le sens Namur-Liège, soit l'accès n° 3. En confrontant les inventaires archéologiques avec l'emplacement des travaux, nous avons pu constater que ceux-ci allaient détruire un site archéologique connu, au potentiel, de surcroît particulièrement important.

D'une manière générale, l'ensemble des terrains avoisinant l'aérodrome de Bierset peut être considéré comme secteur à risque. Pas moins de 13 sites y ont été localisés avec précision depuis le début du siècle et les sources font encore mention de 9

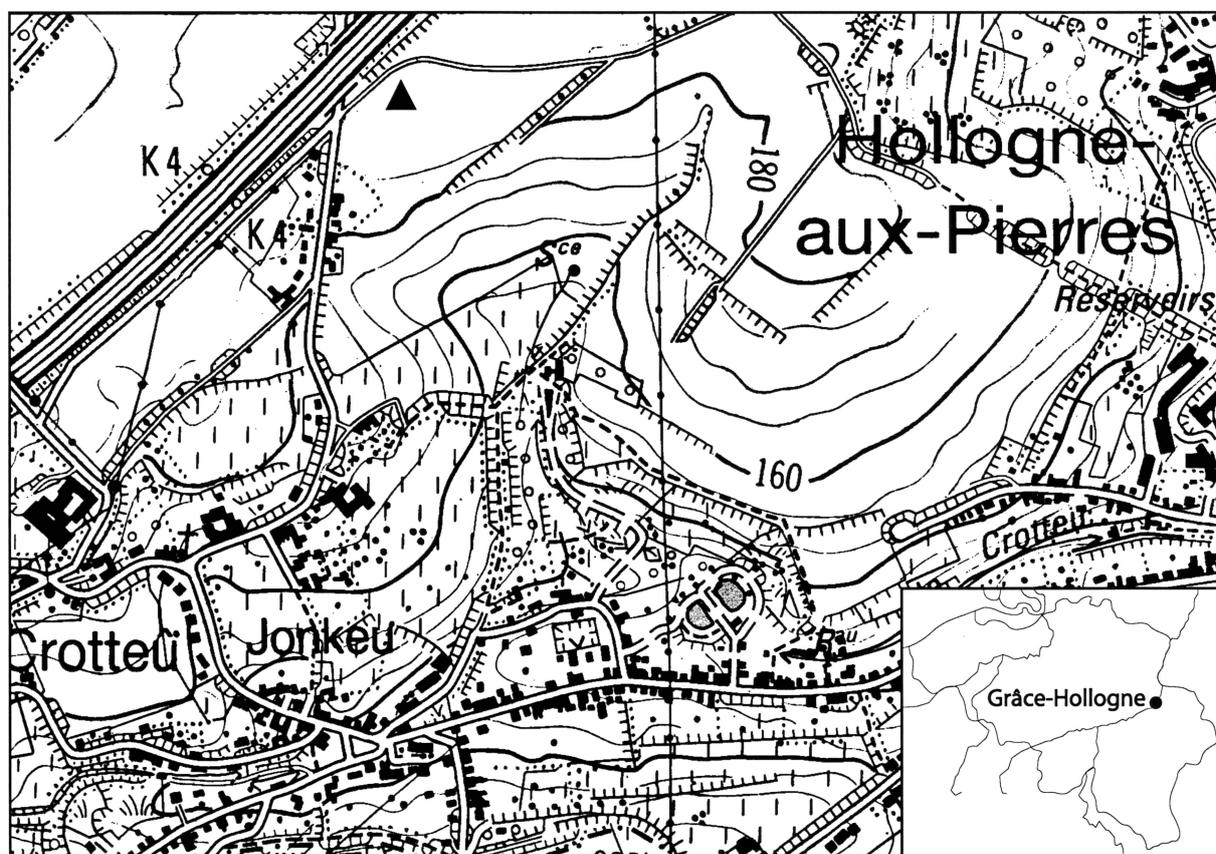


Fig. 1 – Situation topographique de l'emprise d'après carte 1/10 000. ▲

autres sites à la localisation imprécise. C'est notamment à quelques centaines de mètres de l'emplacement des travaux qu'a été découverte la seule sépulture à incinération attribuable au Néolithique ancien jamais trouvée en Belgique (Thisse-Derouette & Thisse, 1952). De sources orales, nous avons aussi la certitude que l'emprise et ses environs ont fait l'objet de plusieurs sondages de la part d'archéologues amateurs. Un atelier de taille rubané a notamment été fouillé à quelques mètres à peine de l'emprise des travaux.

Plus près de nous, en 1992, une intervention de sauvetage a été menée par le Service de Liège de la Direction de l'Archéologie lors de l'aménagement de l'accès autoroutier (Deramaix & Léotard, 1993). Bien que très limitée dans le temps et dans l'espace, l'opération a permis la découverte de vestiges attribuables aux périodes rubanées et romaines. Onze fosses et 6 trous de poteau d'attribution rubanée ont ainsi été mis au jour tout en livrant un matériel archéologique globalement assez riche qui pourrait à présent entrer dans le cadre d'une étude plus synthétique.

2. Localisation et description du site

Le site se localise sur le territoire de la commune de Grâce-Hollogne, rue Dierain Patar, le long de l'autoroute E41, à hauteur de la sortie n° 3 sur les parcelles cadastrées 3^{ème} division, section A, 121D, 15 et b13/E. Les coordonnées Lambert sont 148,040 nord/221,010 est). Sa situation en bordure des infrastructures autoroutières et aéroportuaires ne permet plus d'appréhender avec précision son relief originel. Il se positionne en bordure de la vallée de la Meuse, au commencement du plateau hesbignon qui s'étend vers le nord et l'est. Au sud et à l'ouest par contre, le relief plonge assez brutalement en direction de la vallée, ce qui confère au site à la fois une bonne exposition, un caractère naturellement fortifié voire un positionnement stratégique. Ces caractéristiques expliquent sans doute partiellement la récurrence des occupations humaines à cet endroit. Il présente un taux d'érosion malheureusement assez élevé, de l'ordre de 0,50 m à 0,60 m (Fechner, communication orale) qui explique le mauvais état de conservation global des structures. Pour

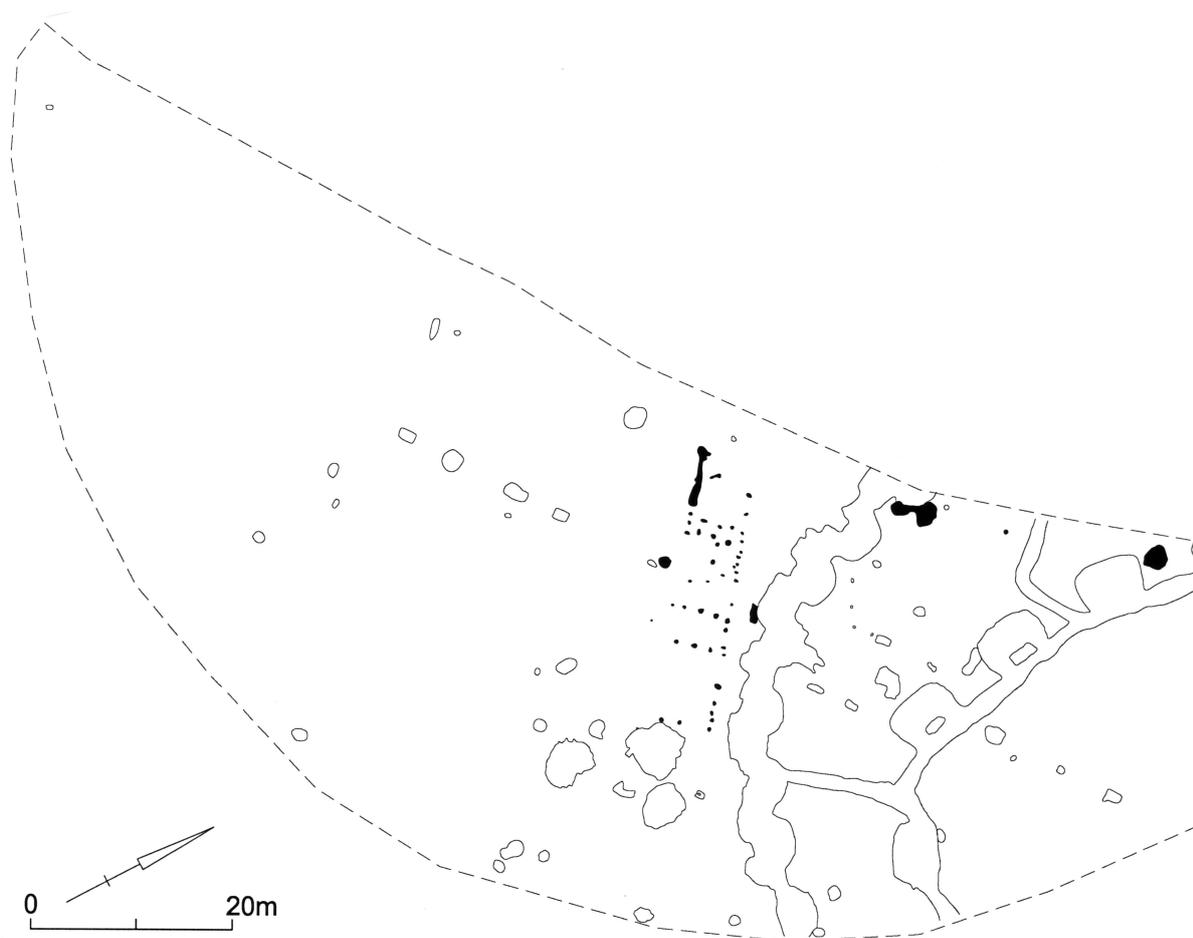


Fig. 2 – Plan général des vestiges. ■ Structures rubanées.

exemple, certaines empreintes de pieu, relevées en planimétrie ne sont conservées que sur quelques centimètres de profondeur voire seulement perceptibles via les surfaces de compression liées à leur phase d'utilisation. Cette érosion a aussi fatalement provoqué la disparition des niveaux supérieurs des nombreuses fosses repérées. A ces déprédations d'origine naturelle, il faut encore rajouter d'importants bouleversements d'origine anthropique puisque toute la partie nord-ouest de l'emprise est occupée par un réseau de tranchées militaires. D'après nos sources, elles auraient été creusées au début de la guerre 14-18 par les armées allemandes après la chute du fort de Hollogne, et ce, dans le but de résister à une éventuelle contre offensive.

Enfin, pour clôturer le chapitre des déprédations, l'ancien exploitant agricole nous a expliqué avoir, à plusieurs reprises, effectué des labours plus profonds que la normale, et ce, à la demande de fouilleurs-amateurs locaux qui espéraient simplement voir remonter quelques artefacts archéologiques en surface.

3. Les découvertes

Quatre occupations chronologiquement distinctes sont représentées sur le site. Outre les tranchées militaires, l'essentiel de l'emprise est occupé par une importante occupation gallo-romaine matérialisée par la présence de nombreuses fosses et de deux puits. Des vestiges protohistoriques attribuables au Premier Âge du Fer se localisent eux en bordure de la limite sud de l'emprise.

La période rubanée est représentée par seulement cinq fosses et une maison dont nous ne pouvons reconstituer qu'une partie du plan vu son très mauvais état de conservation. Nous sommes en présence d'une grande maison tripartite aux dimensions importantes puisqu'elle dépasse les 28 m de longueur. 28 mètres représentent par ailleurs les dimensions minimales, soit en supposant d'une part que l'angle du bras sud de la tranchée du chevet se situe bien là où nous le supposons, et d'autre part, que les grandes fosses d'époque romaine positionnées à l'avant de la maison se situent miraculeusement à quelques centimètres de la tierce de façade, sans la recouper. Le très mauvais état de conservation de la partie avant ne permet pas d'être catégorique à cet égard puisque les derniers pieux de tierce ne sont conservés que sur quelques centimètres de profondeur et ne peuvent être authentifiés que par leur alignement dans l'axe des autres rangées de tierce et par le fait qu'ils forment un angle droit avec la terminaison supposée de la cloison nord de la maison.

Le chevet était probablement pourvu d'une tranchée de fondation en forme de U dont seul le bras sud est conservé. L'empreinte de pieu surcreusés par rapport au fond de la tranchée apparaît parfois très perceptiblement en stratigraphie. Un certain nombre de trous de pieux, surtout de tierce, se révèlent particulièrement identifiable en stratigraphie et ce malgré qu'ils ne soient conservés que sur des profondeurs maximales de l'ordre de 20 à 25 cm. Le vide engendré par la décomposition ou l'enlèvement du poteau a été régulièrement comblé avec un sédiment fortement imprégné de particules de charbon de bois et de fragments de terre rubéfiée de dimensions parfois importantes. On distingue donc, souvent clairement, le diamètre du poteau du comblement de sa fosse de creusement et du limon pédologique. Les surfaces de compression relatives au soutènement de la toiture se révèlent parfois largement plus étendues que l'empreinte du pieu. Ce phénomène pourrait être dû à des mouvements latéraux du pieu, et donc de l'ensemble de la structure, dont l'origine ne peut faire l'objet que d'hypothèses (Fechner, communication orale).

Partant du principe que les espaces vides engendrés par la décomposition ou la suppression des poteaux sont remblayés prioritairement avec les déchets avoisinants, la récurrence de particules de charbon de bois et de terre rubéfiée dans le comblement de trous de pieu pourrait signifier la destruction de la maison par le feu. Aucune trace de combustion *in situ* ne transparaît cependant de l'examen des différentes structures.

Là où ils sont conservés, les poteaux des parois présentent logiquement des diamètres moindres que les pieux de tierces et sont aussi enfouis moins profondément, exception faite de ceux situés dans le prolongement des tierces qui supportent partiellement les chevrons de la toiture.

Comme signalé précédemment, la maison présente une division tripartite mais dont certains éléments du plan nous échappent complètement vu l'érosion du site. La délimitation entre les parties centrale et arrière est bien perceptible grâce à la conservation d'un couloir de séparation qui ne se retrouve apparemment pas entre la partie centrale et la partie avant, les deuxième et troisième tierces conservées semblent en effet trop espacées que pour prétendre à cette appellation. Quatre pieux dont la finalité nous échappe (renfort, compartimentage,...) se répartissent dans la partie centrale en se localisant quand même dans l'axe des rangées. Quant à la partie avant de la maison, située entre la deuxième tierce conservée et les deux pieux de la tierce de façade, elle n'est compartimentée par aucune tierce sur une longueur de 8 à 9 mètres, ce qui constitue une

portée importante pour ce type de construction. Il nous faut donc, une fois encore, présumer de la disparition d'un nombre indéterminable d'éléments dans cette partie.

Aucune fosse de construction ne borde les parois de la maison, les deux structures situées à proximité étant trop petites que pour prétendre à cette fonction.

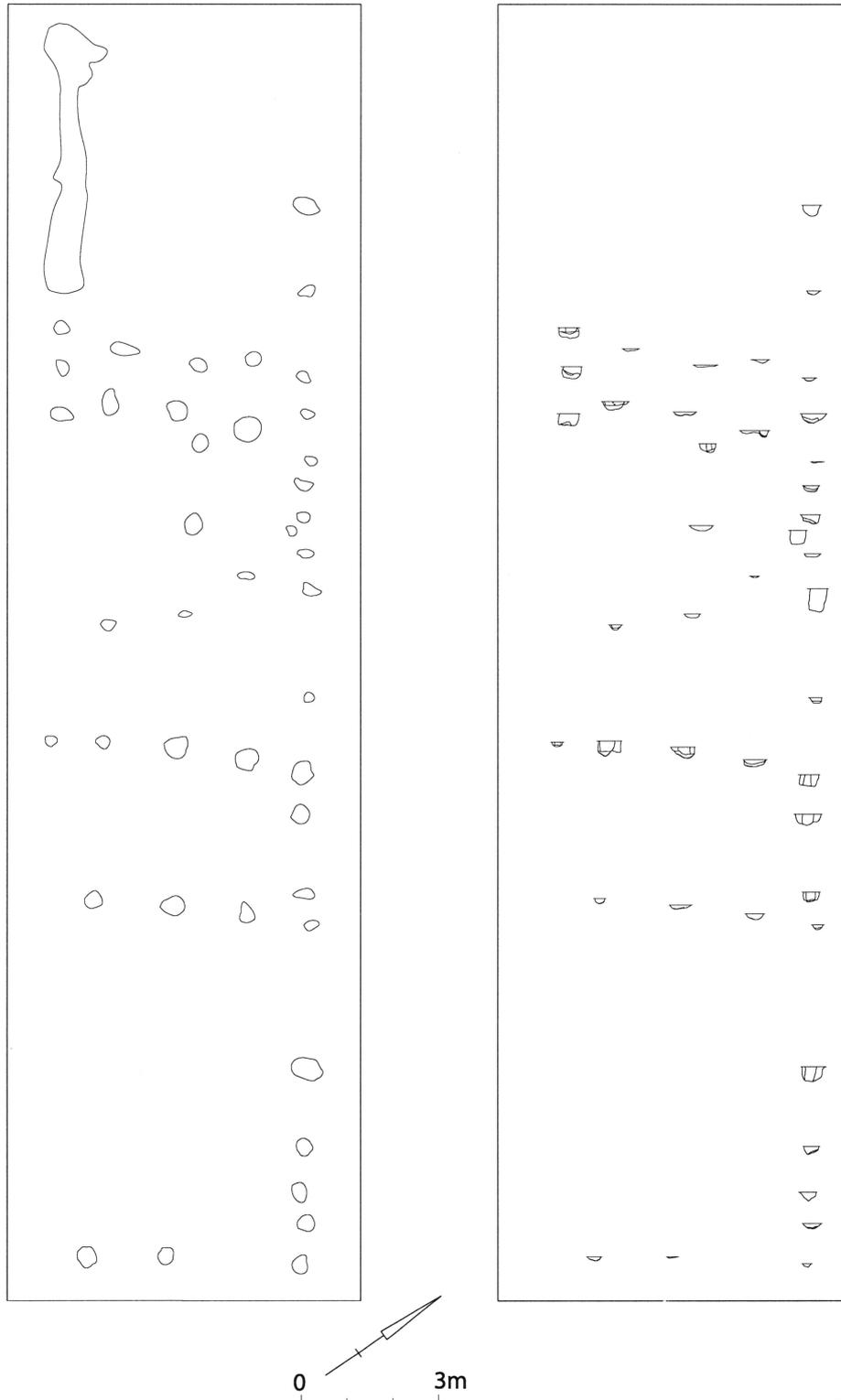


Fig. 3 – Maison rubanée, plan et coupe.

Le matériel retrouvé dans les cinq fosses attribuables à cette période se révèle particulièrement peu abondant. Une seule, sans relation particulière avec la maison a livré une vingtaine de fragments de céramique ornée que l'on peut situer au Rubané récent.

4. Conclusions

L'apport le plus important du chantier de Grâce-Hollogne réside bien entendu dans la découverte d'une nouvelle maison rubanée qui nous fournit quand même, malgré sa mauvaise conservation, un certain nombre d'informations. D'autres éléments sont cependant à retenir. La découverte réalisée dans le cadre du sauvetage s'est déroulée sur une superficie globale de 7000 m² et notre maison semble manifestement marquer la limite de l'occupation néolithique vers l'ouest et le sud-ouest. Rien d'étonnant *a priori* puisqu'elle se situe à proximité du versant qui s'étend dans cette direction. Profitons-en pour signaler qu'une attention toute particulière a été attachée au repérage d'un éventuel système défensif malheureusement sans résultat. Malgré les dégâts causés par la construction de l'autoroute et de l'aéroport de Bierset, le site présente encore un potentiel très important tant vers le sud où le versant ne démarre qu'à une centaine de mètres que vers l'est, où le plateau s'étend sur plusieurs hectares. Toute cette zone sera par ailleurs, dans un avenir plus ou moins proche, affectée à l'extension économique de l'aéroport de Bierset de sorte que c'est dès à présent qu'il nous faut envisager son sauvetage.

5. Bibliographie

THISSE-DEROUETTE R. & J. & THISSE J. Jr, 1952. Découverte d'un cimetière omalien à rite funéraire en deux temps (crémation et enfouissement des cendres) en Hesbaye Liégeoise à Hollogne-aux-Pierres. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 49 (3-4) : 175-190.

DERAMAIX I. & LÉOTARD J-M., 1993. Sauvetage de vestiges rubanés à Bierset. *Notae Praehistoricae*, 12 : 107-116.

Jean-Philippe Marchal & Sabine Loicq
Préhistosite de Ramioul
Rue de la Grotte, 128
B - 4400 Flémalle
Philippe.marchal@ramioul.org